

ÉTUDES Apiculture



● **Juillet 2022**

Observatoire de la production de miel et gelée royale 2022 (données 2021)

Cette synthèse présente les résultats des données 2021 de l'Observatoire de la production de miel et de gelée royale, menée par le cabinet Agrex Consulting pour FranceAgriMer.

Objectifs et méthode

Cette étude a pour objectif d'évaluer les volumes de production de miel et de gelée royale en France en 2021. La production est évaluée grâce aux données recueillies via une enquête menée auprès d'apiculteurs (professionnels et amateurs), d'organisations de producteurs (OP) et de conditionneurs. Les réponses collectées sont ensuite analysées en statistique descriptive et extrapolées à partir des données de déclarations de ruche faites auprès de la DGAL.

Représentativité des répondants par rapport à la base de déclaration de la DGAL et au volume de miel produit en 2021

Nombre de ruches	Nombre de répondants / extraction DGAL 2021	Répartition volume 2021 des répondants
Moins de 50	4,7 %	9,0 %
50 à 149	8,9 %	7,9 %
150 à 399	12,2 %	25,5 %
Plus de 400	20,4 %	57,6 %
Total	5,3 %	100 %
Dont >de 50	11,8 %	91,0 %

Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022 d'après la déclaration de la DGAL

Les enquêtes ont permis de recueillir les réponses de 3 750 apiculteurs, soit 5,3 % des apiculteurs déclarants recensés dans la base de la DGAL en 2021.

Caractéristiques des structures apicoles

Le nombre total d'apiculteurs en recul en 2021

Après 6 années de progression et pour la 1^{ère} année, l'Observatoire a mis en évidence un recul du nombre d'apiculteurs en France. Le nombre d'apiculteurs déclarés auprès de la DGAL a diminué de 0,6 % entre 2020 et 2021.

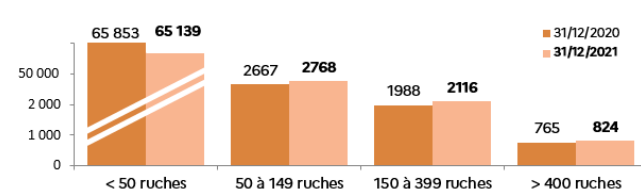
Cette diminution s'explique par une perte de plus de 700 apiculteurs de moins de 50 ruches. Le confinement avait favorisé l'apiculture de loisirs en 2020 mais certains n'ont pas poursuivi leur activité en 2021.

Ainsi, en 2021, on dénombre **70 847 apiculteurs** déclarés alors qu'ils étaient 71 273 en 2020.

Néanmoins, le nombre d'apiculteurs de plus de 50 ruches continue sa progression (+ 288 apiculteurs soit plus de 5 % de progression). La France compte 5 708 apiculteurs de plus de 50 ruches.

La catégorie qui connaît la plus forte croissance est celle des apiculteurs détenant plus de 400 ruches (+ 7,7 %) suivie par la catégorie d'apiculteurs détenant de 150 à 399 ruches (+ 6,4 %). Les apiculteurs de 50 à 149 ruches ont progressé de 3,7 %. À *contrario*, les apiculteurs de moins de 50 ruches ont diminué de 1,0 %.

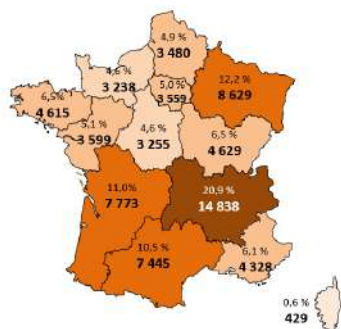
Nombre d'apiculteurs déclarés auprès de la DGAL en 2020 et 2021



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022 d'après la déclaration de la DGAL

La population d'apiculteurs se concentre essentiellement dans les régions du Sud de la France, avec en tête la région **Auvergne-Rhône-Alpes** qui regroupe 20,9 % des apiculteurs français. Dans la partie nord, c'est la région Grand-Est qui se positionne comme la deuxième région en nombre d'apiculteurs avec 12,2 % des apiculteurs.

Nombre d'apiculteurs déclarés auprès de la DGAL par région en 2021



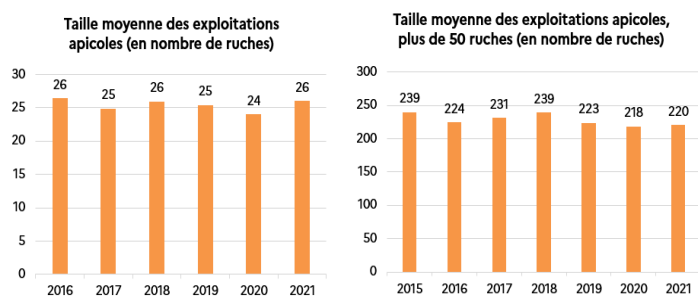
Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Taille des exploitations apicoles

La taille moyenne des exploitations a tendance à augmenter cette année comme en 2016 et en 2018. Les exploitations ont en moyenne 26 ruches. Cette augmentation s'explique par une croissance plus importante du nombre d'exploitations professionnelles et un recul du nombre d'amateurs.

De nombreux apiculteurs professionnels augmentent la taille de leur cheptel pour pallier les baisses de rendements et compenser les pertes de production suite à une succession de récoltes compliquées. La taille moyenne des exploitations de plus de 50 ruches atteint 220 ruches en 2021.

Taille moyenne des exploitations apicoles



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Répartition des apiculteurs par tranche d'âge

Plus de 63 % des apiculteurs de moins de 50 ruches ont entre 50 et 74 ans. La moyenne d'âge de la catégorie atteint 56 ans : l'activité apicole de loisir est souvent démarrée juste avant/après la retraite.

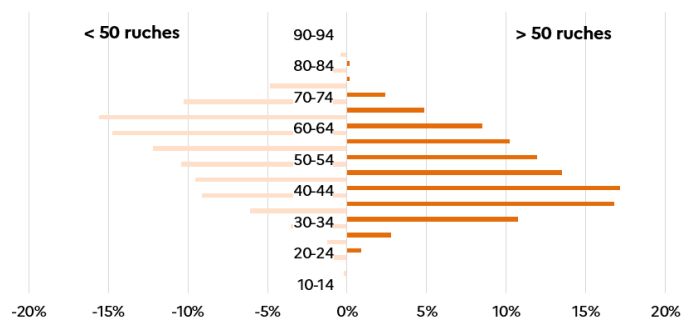
Les classes d'âge des exploitants de plus de 50 ruches sont plus équilibrées et les profils beaucoup plus jeunes : les 30-40 ans représentent 27,5 % de l'échantillon.

La moyenne d'âge reste cependant élevée (46 ans).

Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, 78,0 % des apiculteurs ont entre 35 et 65 ans avec une moyenne d'âge de 47 ans.

Pour l'ensemble des apiculteurs, la moyenne d'âge des femmes est de 52 ans et la moyenne d'âge des hommes est de 56 ans

Répartition des apiculteurs par tranche d'âge



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Profil des apiculteurs

Sur l'ensemble des apiculteurs, 5,7 % des exploitants exercent leur activité à temps complet et 94,3 % exercent cette activité à temps partiel (pluriactif, sans emploi, retraité, etc...).

La pluriactivité diminue avec la taille de l'exploitation (de 99,0 % pour les moins de 50 ruches à 4,0 % pour les plus de 400 ruches).

La production de gelée royale est une activité technique qui est exercée essentiellement par des professionnels (seulement 12,0 % de pluriactifs). Elle est notamment exigeante en main d'œuvre, Les femmes sont moins nombreuses dans le secteur apicole, que dans le secteur agricole au sens large (17,0 % contre 24,0 % pour l'agriculture). La proportion de femme est semblable quelle que soit la taille des exploitations.

Les femmes sont légèrement plus nombreuses parmi les producteurs de gelée royale (25,0 %) et encore davantage parmi les producteurs de gelée royale bio (34,0 %) ou les adhérents au GPGR¹ (44,0 % de femmes).

La formation des apiculteurs

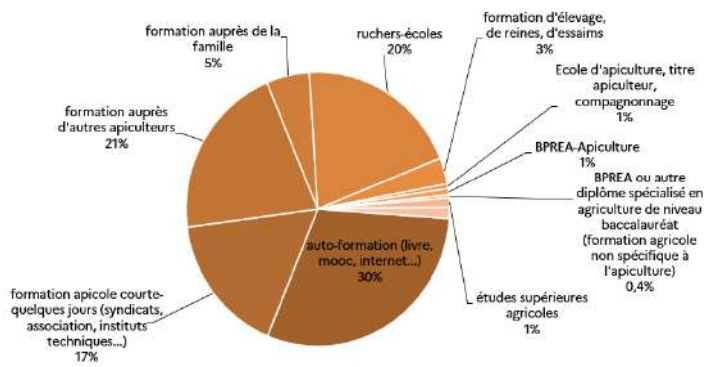
Les premières voies de formation des apiculteurs de moins de 50 ruches sont l'auto-formation (30,1 %), la formation auprès d'autres apiculteurs (20,8 %) ou de la famille (5,3 %). Ils participent également à des formations courtes auprès de syndicats ou associations (16,7 %) ou dans les ruchers écoles (20,0 %). Les apiculteurs de moins de 50 ruches issus de formation initiale en apiculture comme le BPREA² apicole sont peu nombreux.

Le BPREA apicole concerne 14,3 % des apiculteurs et 6,6 % ont suivi des études supérieures agricoles.

¹ GPGR : Groupement des Producteurs de Gelée Royale

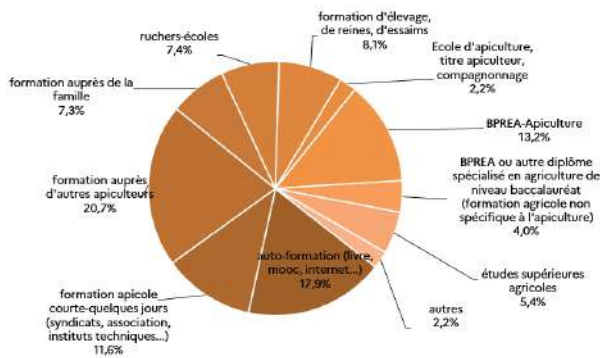
² BPREA : Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Formation des apiculteurs de moins de 50 ruches



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Formation des apiculteurs de plus de 50 ruches



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Le profil de formation des apiculteurs de plus de 50 ruches est très différent. Certains n'ont pas eu recours à des formations et se sont formés auprès d'autres apiculteurs (20,7 %), de leur famille (7,3 %), ou sont par de l'autoformation (17,9 %). Ils suivent également des formations apicoles courtes (11,6 %), ou des ruchers-écoles (7,4 %).

La production de miel

Le nombre de ruches mises à l'hivernage en hausse

Le nombre de ruches mises à l'hivernage sur le territoire français continue de progresser malgré la baisse du nombre d'apiculteurs en 2021. En 2019/2020, le nombre de ruches mises à l'hivernage étaient estimées à 1 740 646 ruches et en 2020/2021, on dénombre 1 808 088 ruches. La dynamique vient des apiculteurs de plus de 50 ruches, qui concentrent désormais 69,5 % des ruches en hivernage, soit plus de 1 250 000 ruches. Le poids des apiculteurs de plus de 150 ruches progresse encore davantage.

Le nombre de ruches augmente dans la majorité des régions sauf en Bretagne. Il reste stable en Auvergne-Rhône-Alpes. C'est la région Occitanie qui compte désormais le plus de ruches en hivernage (près de 308 000 ruches).

Un taux de remise en production stable cette année

Le taux de remise en production prend en compte la mortalité des colonies pendant l'hiver, les colonies faibles et les non-valeurs (colonies estimées comme étant improductives par les apiculteurs et non remises en production dès le début du printemps).

Au printemps 2021, on dénombre **1 415 907 ruches en production** (contre 1 368 377 en 2020). Le taux de remise en production est de 78,0 % en 2021 contre 79,0 % en 2020. Ce taux est en hausse pour toutes les tailles d'exploitations à l'exception des apiculteurs possédant plus de 400 ruches (taux en diminution, passant de 80,0 % à 72,0 %).

Cependant, cette moyenne cache des évolutions contrastées et notamment de faibles taux de remise en production dans les gros élevages (72,0 % pour les plus de 400 ruches). Certains élevages indiquent n'avoir mis aucune ruche en production à la sortie d'hiver, compte tenu des pertes trop importantes.

La région Provence-Alpes-Côte d'azur avec un taux de remise en production de 86 % et la région Auvergne-Rhône-Alpes avec un taux de 81 % ont bénéficié de bons taux de remises en production, qui expliquent une progression du nombre de ruches productives. Le nombre de ruches en production augmente dans la majorité des régions, excepté pour l'Île-de-France, les Pays-de-la-Loire, le Centre-Val-de-Loire, l'Occitanie et la Corse.

Dans les DOM, il n'y a pas de période d'hivernage, on compte ainsi 40 217 ruches, soit 2,8 % des ruches françaises mises en production.

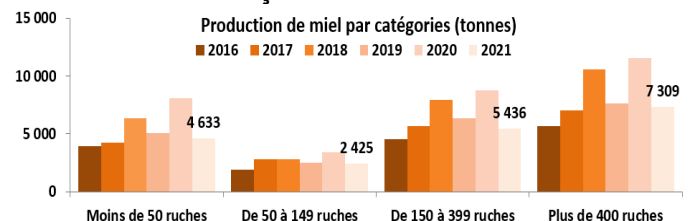
Une production de miel en recul en 2021

Après une production qualifiée d'excellente en 2020 de 31 791 tonnes, la production de miel en 2021 est en fort recul : elle est estimée à **19 802 tonnes** (-37,7 %). La production de miel en 2021 est l'une des plus basses enregistrées depuis la mise en place de l'Observatoire, rejoignant le niveau de celle de 2017.

Cette campagne a été fortement marquée par une météo défavorable sur l'ensemble de la saison et sur la grande majorité des régions françaises.

Les apiculteurs de plus de 50 ruches représentent plus de ¾ du volume de miel produit et 64,3 % des volumes proviennent des exploitations de plus de 150 ruches.

Production française de miel de 2016 à 2021

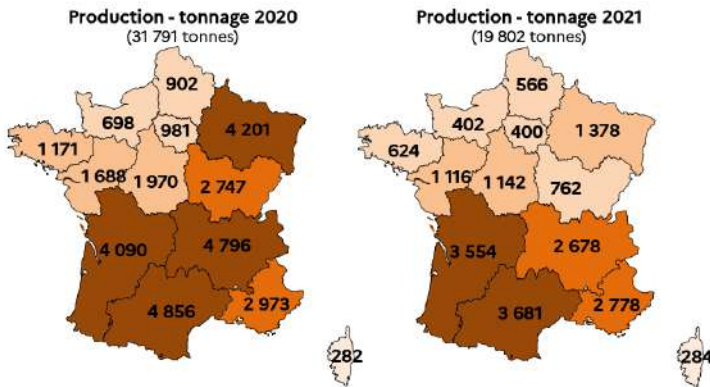


Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

La production de miel est principalement réalisée par les apiculteurs possédant plus de 50 ruches (76,6 % du volume en 2021). Plus précisément, la production se répartit entre :

- les apiculteurs de moins de 50 ruches qui ont réalisé 23,3 % du volume ;
- les apiculteurs ayant de 50 à 149 ruches qui ont réalisé 12,2 % du volume ;
- les apiculteurs de 150 à 399 ruches qui ont réalisé 27,4 % du volume ;
- les apiculteurs de plus de 400 ruches qui ont réalisé 36,9 % du volume.

Répartition de la production de miel par région en 2020 et 2021



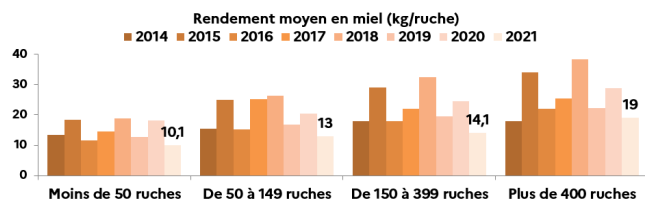
Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Entre 2020 et 2021, la production de miel a fortement diminué dans toutes les régions de France sauf en Corse et dans les DOM. Les pertes les plus importantes concernent le Nord-Est de la France. La production de la région Bourgogne-Franche-Comté a reculé de 72,2 % (2 747 tonnes en 2020 et 762 tonnes en 2021) et celle du Grand-Est de 67,2 %. (4 201 tonnes en 2020 et 1 378 tonnes en 2021). Malgré une diminution de leur production, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la région Nouvelle Aquitaine connaissent un recul plus limité avec respectivement un repli de 6,5 % et 13,1 %. Dans les DOM, la production atteint le seuil des 440 tonnes. Les DOM ont bénéficié d'une année sans cyclone, habituellement néfastes à la production de miel.

Des rendements en baisse en 2021

Le rendement de l'année 2021 est estimé à 14 kg/ruche, soit 39,6 % de moins qu'en 2020. Il s'agit du niveau le plus faible enregistré depuis le début de l'observatoire. Les apiculteurs professionnels obtiennent de meilleurs résultats, notamment les apiculteurs de plus de 400 ruches qui parviennent à un niveau de 19 kg/ruche. À l'inverse, les moins de 50 ruches passent tout juste le seuil des 10 kg/ruche.

Évolution du rendement moyen annuel de 2014 à 2021 (kg de miel par ruche)



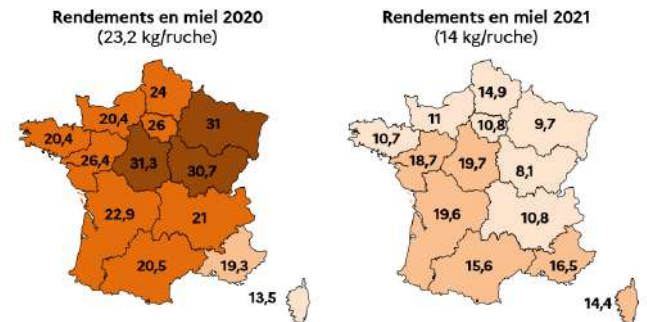
*Pour l'année 2014, le rendement de la catégorie des exploitations de 150 à 400 ruches et celle des plus de 400 ruches est le rendement moyen des plus de 150 ruches.

Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Les rendements ont diminué pour l'ensemble des régions françaises à l'exception de la Corse. Les tendances s'inversent par rapport à 2020, seul le Centre-Val-de-Loire conserve sa première place (19,7 kg/ruche), suivi par la Nouvelle-Aquitaine (19,6 kg/ruche) et les Pays-de-la-Loire (18,7 kg/ruche). Dans les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté, les rendements ont été divisés par 3, à cause de

conditions météorologiques défavorables et notamment du gel. Ainsi pour la région Grand-Est, ils sont à 9,7 kg/ruches (-68,%) et pour la Bourgogne-Franche-Comté à 8,1 kg/ruche (-73,6%).

Rendements par région en 2020 et 2021

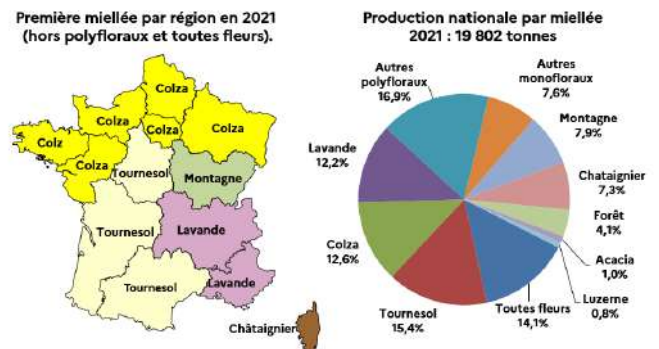


Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Production par miellée: le miel de tournesol devient la miellée la plus produite en France

Le miel de tournesol a été la miellée la plus produite en France en 2021, grâce à de bons rendements et une moindre sensibilité à la météo: il représente 15,4 % des volumes. Le miel de colza constitue la première miellée des régions d'une large partie nord de la France et le tournesol est produit principalement dans le centre et le Sud-Ouest (Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie). Le miel de lavande représente 12,2 % des volumes. Le miel d'acacia est quasi-inexistant cette année.

Production nationale par miellée (Production 2021 : 19 802 tonnes)



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

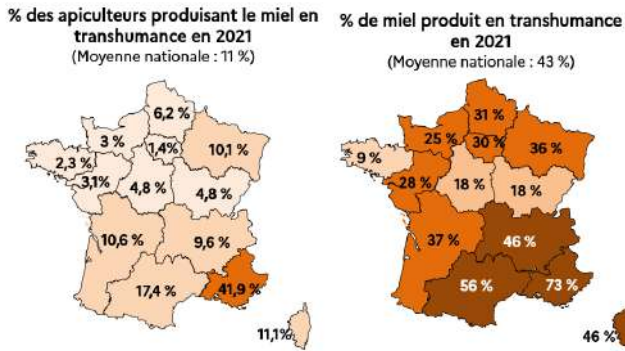
La production en transhumance en 2021

Environ 11 % des apiculteurs français pratiquent la transhumance en 2021, soit un niveau proche de celui de 2020. Cette pratique est peu répandue chez les apiculteurs de moins de 50 ruches mais largement développée pour les apiculteurs de plus de 150 ruches (plus de 70 % à transhumer).

43,0 % de la production est réalisée en transhumance, et plus de 50,0 % des volumes sont produits par des apiculteurs de plus de 150 ruches.

Sur les volumes produits en transhumance : 63 % se fait sur des distances assez courtes (50 à 100 km) et 37 % sur des distances plus longues (+ 100 km). La transhumance permet d'accéder à d'autres miellées.

Part des apiculteurs produisant en transhumance et production de miel en transhumance par région



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

La transhumance est plus développée dans le sud de la France.

Les apiculteurs des régions Bretagne, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté produisent assez peu en transhumance (moins de 20%).

La transhumance est très développée dans 4 régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Corse. Près des 3/4 du miel produit en Provence-Alpes-Côte d'Azur est issu de la transhumance. De nombreux apiculteurs se déplacent pour accéder à leurs ruches à proximité des champs de lavande, parfois situés en altitude.

Commercialisation et activités de diversification

Le conditionnement en pot en baisse en 2021

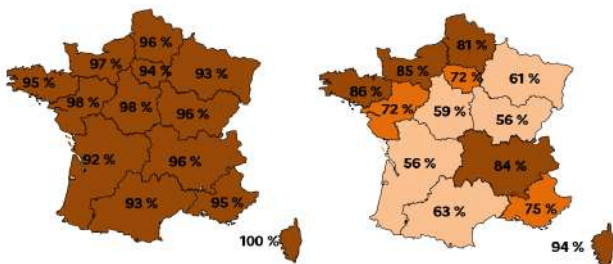
La part de miel conditionné a augmenté sur la campagne 2021 et atteint un niveau très élevé (plus de 74 % des volumes produits). La faible récolte a favorisé le conditionnement pour répondre aux besoins de la vente directe.

La part de miel conditionné est inversement corrélée au nombre de ruches. Ce sont les apiculteurs de plus de 400 ruches qui conditionnent le moins (55,0%), avec une part élevée en fût (34,0%) et un peu moindre en vrac (11,0%), alors que les exploitants de moins de 50 ruches mettent en pot la quasi-totalité de leur production (95,0%). Il y a assez peu d'écarts entre les régions.

Part de miel mis en pot par l'apiculteur

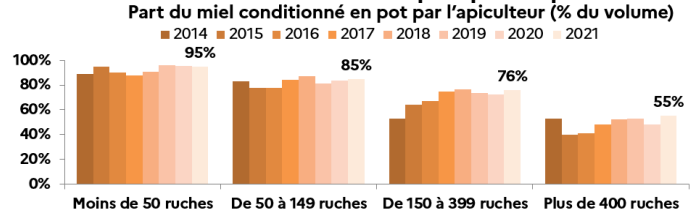
Part du miel mis en pot par l'apiculteur en 2020 - moins de 50 ruches
(Taux moyen 2020 : 95%)

Part du miel mis en pot par l'apiculteur en 2020 - plus de 50 ruches
(Taux moyen 2020 : 72%)



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Part du miel conditionné en pot par l'apiculteur



*Pour l'année 2014, la part de miel conditionné en pot pour les exploitations de 150 à 400 ruches et celle des plus de 400 ruches est la part conditionnée des plus de 150 ruches.

Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

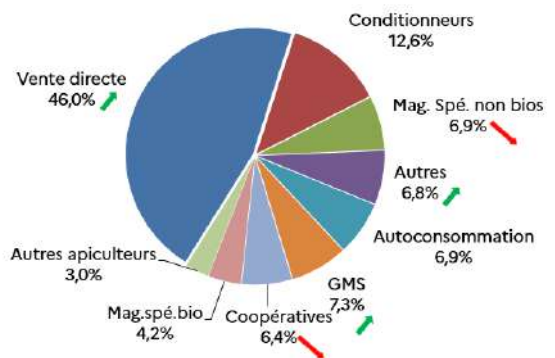
En 2021, 73,5% des 19 802 tonnes de miel produits ont été conditionnées en pot par les apiculteurs soit 14 554 tonnes. Les apiculteurs possédant plus de 50 ruches ont mis en pot 67,1% de leur production. Ce sont les apiculteurs possédant moins de 50 ruches qui conditionnent le plus leur production avec 4 401 tonnes de miel conditionnées en 2021.

La vente directe, 1^{er} circuit de distribution du miel en 2021

La vente directe reste le principal débouché pour les producteurs de miel (46,3%) et progresse en 2021. Avec une récolte faible, les apiculteurs privilégient les débouchés les mieux valorisés. La crise sanitaire a par ailleurs orientée les habitudes de consommation vers davantage de circuits courts.

Les achats des conditionneurs constituent le 2^e circuit de commercialisation après la vente directe (12,6%). Les ventes en Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) se sont également développées et passent à 7,3% des volumes. Les ventes aux coopératives, les magasins spécialisés non bio et l'autoconsommation (l'autoconsommation intègre les dons) sont en baisse.

Les circuits de distribution du miel



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Les activités de diversification

L'élevage de reines et d'essaims pour le renouvellement du cheptel est largement pratiqué par les apiculteurs professionnels (de 44,6% à 82,2% selon les catégories). Les apiculteurs s'assurent ainsi de la génétique de leur cheptel.

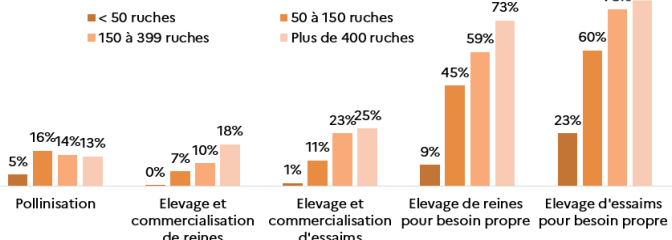
La commercialisation de reines et d'essaims est essentiellement pratiquée par les apiculteurs professionnels et très peu par les amateurs.

En moyenne, les apiculteurs enquêtés produisent 0,48 essaim/ruche en production et 0,70 reine/ruche en production.

L'activité de pollinisation est pratiquée par seulement 5,2% des apiculteurs de moins de 50 ruches mais 15,6%

pour les apiculteurs entre 50 et 150 ruches. Les exploitants de plus de 400 ruches ont fait moins de pollinisation qu'en 2020, jugeant cette activité peu rentable.

Part des apiculteurs possédant une activité d'élevage



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

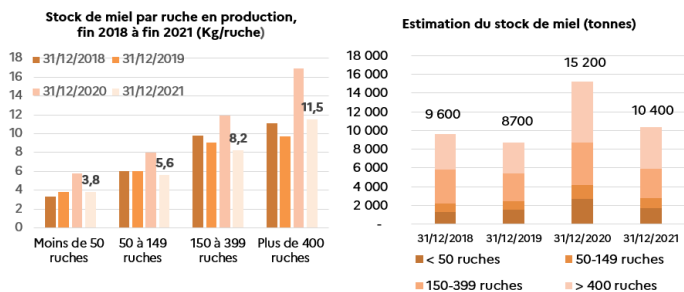
Stocks de miel en France

Les stocks de miel retrouvent un niveau proche de celui des années 2018 et 2019. Ils étaient exceptionnellement élevés après la récolte de 2020. Ils sont ainsi estimés à 10 400 tonnes fin décembre 2021.

Le stock correspond à 52,5 % de la récolte de l'année contre 47,8 % l'an passé. Ce sont les producteurs de plus de 150 ruches qui concentrent la très grande majorité des stocks (près de ¾ des volumes).

Les niveaux de stocks par ruche sont plus élevés chez les apiculteurs de taille importante : ils varient de 3,8 kg/ruche pour les moins de 50 ruches à 11,5 kg/ruche pour les plus de 400 ruches.

Stocks de miel



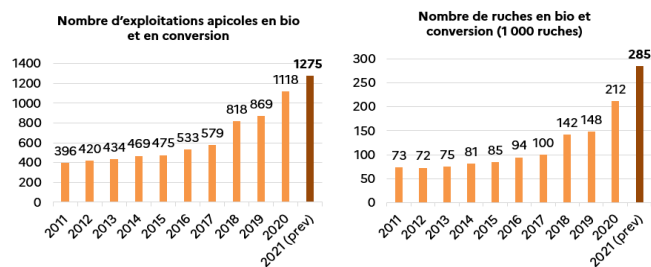
Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

La production de miel biologique

Le nombre d'exploitations biologiques continue de progresser en 2021. On estime que les apiculteurs biologiques sont désormais près de 1 300 en 2021. Après avoir connu une croissance modérée entre 2011 et 2017, le nombre d'exploitations en conversion ou converties à l'agriculture biologique croît rapidement depuis 2018.

Le nombre de ruches bio ou en conversion a suivi un rythme de croissance similaire. En 2021, il continue à progresser et dépasse désormais 280 000 ruches, soit 15,7 % des ruches françaises.

Production de miel biologique

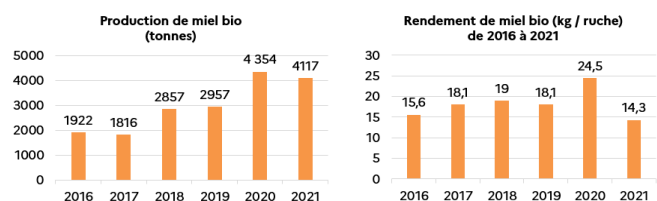


Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

La production de miel bio a diminué entre 2020 et 2021 du fait de la météo défavorable de la campagne. Elle atteint 4 117 tonnes (- 5,4 %) en 2021.

Les rendements sont similaires entre bio et conventionnel et oscillent autour de 14 kg/ruche. Ils ont également subi une perte de 41,6 % par rapport à 2020. La part des apiculteurs de plus de 50 ruches convertis ou en conversion, continuent à progresser pour atteindre 20,8 %.

Production et rendement en apiculture biologique



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Part des apiculteurs certifiés bio ou en conversion

	2019	2020	2021
Part des apiculteurs certifiés bio ou en conversion de plus de 50 ruches	19,8 %	20,4 %	20,8 %
Part de la production bio (%)	13,7 %	13,7 %	20,8 %

Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

La production de gelée royale

L'échantillon compte 59 répondants, dont 35 adhérents au GPGR et 24 non adhérents. Le GPGR compte désormais 119 adhérents en 2021 contre 96 en 2019.

Une production de gelée royale stable

La production de gelée royale reste globalement stable entre 2020 et 2021. Elle atteint 3 797 kg dont 2 656 kg produits par les adhérents au GPGR. Elle progresse régulièrement depuis la mise en place de l'observatoire. L'année 2021 a été compliquée, avec des pertes assez importantes pendant l'hiver, mais les producteurs ont réalisé en moyenne 29 levées, soit davantage qu'en moyenne. Cet allongement de la période de production a permis de maintenir un niveau satisfaisant de production de gelée royale.

Le rendement des adhérents du GPGR est en légère baisse en 2021, passant de 820 g/ruche en 2020 à 720 g/ruche en 2021. Il faut noter que la production de gelée royale nécessite une grande technicité et que le rendement augmente avec l'expérience. Les

producteurs ayant 10 ans d'expérience atteignent ainsi un rendement de l'ordre de 1 kg/ruche contre moins de 600 g/ruche pour les moins expérimentés.

Caractéristiques des exploitations de gelée royale

	2018	2019	2020	2021
Part de gelée royale mise en pot par l'apiculteur (volume)	63 %	56%	46%	55 %
Part de gelée royale produit en AB (volume)	51 %	69%	76%	75 %

Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Pour la campagne 2021, la part du volume de gelée royale conditionnée retrouve un niveau proche de 2019, soit 55,0 % de la production. L'essentiel de la gelée royale conditionnée prend la forme piluliers de 10 g (80,0 %) ou de piluliers de 25 g (17,0 %).

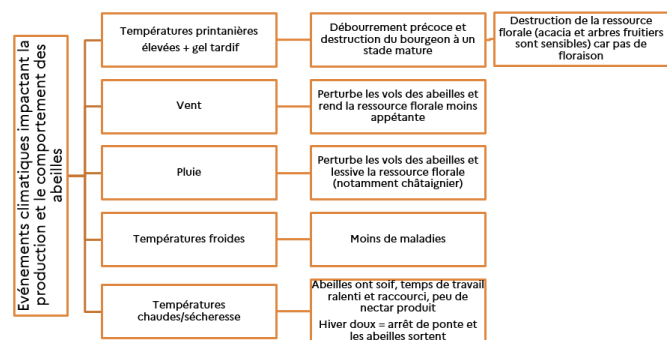
Les apiculteurs ne connaissent pas de difficulté particulière pour la vente de gelée royale, l'origine française ayant une bonne image.

49 % des producteurs produisent de la gelée royale labellisée bio. Le volume de gelée royale bio reste stable en 2021 et représente 3/4 des volumes produits. La grande majorité des gros producteurs sont convertis à l'agriculture biologique, permettant d'accéder à une meilleure valorisation en termes de prix de vente.

Les prix de vente en conventionnel sont de l'ordre de 1 083 €/kg HT alors qu'en bio ils atteignent 1 255 €/kg HT.

En ce qui concerne le profil des producteurs de gelée royale, les femmes sont plus nombreuses qu'en production de miel. Elles représentent 25 % des répondants.

FOCUS : Perception des apiculteurs sur l'impact du changement climatique



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Le changement climatique et ses impacts sur la production de miel

Le changement climatique se traduit par une augmentation des températures mais également une multiplication des accidents climatiques.

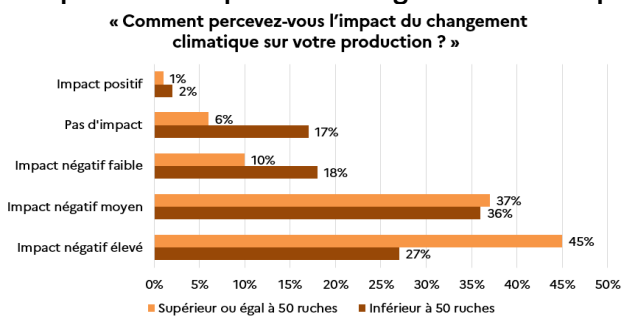
La dernière décennie a connu une multitude de configurations : gels printaniers, années particulièrement chaudes et sèches, épisodes de pluie au printemps, etc... Ces variations climatiques se traduisent par une très forte variabilité des rendements en miel (du simple au double).

83,6 % des apiculteurs interrogés estiment que le changement climatique a un impact négatif sur la production de miel. Ils sont peu nombreux à penser

qu'il n'a pas d'impact (14,4 %), voire un impact positif (1,8 %).

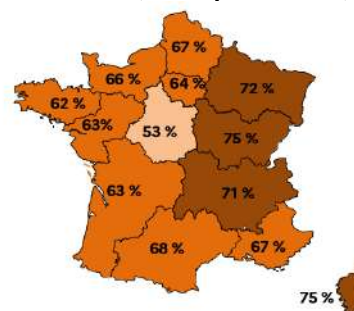
Parmi toutes les catégories d'apiculteurs, 84,0 % ont noté un impact négatif dur leur production de miel, 14,0 % n'ont pas noté d'impact et 2,0 % ont relevé un impact positif. Les apiculteurs de plus de 50 ruches ont souvent plus de recul et d'antériorité dans le métier, ils sont plus nombreux à avoir noté un impact élevé du changement climatique (45,0 %) contre 27,0 % pour les moins de 50 ruches. À l'inverse, les apiculteurs amateurs de moins de 50 ruches sont 37,0 % à considérer que le changement climatique n'a pas ou peu impacté leur production.

Perception de l'impact du changement climatique



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Impacts négatifs moyen et élevé sur la production de miel (% d'apiculteurs)



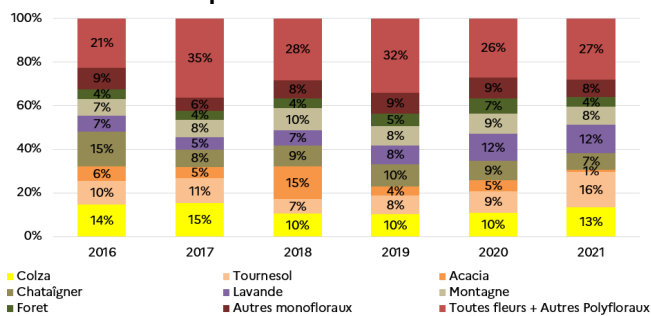
Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Le changement climatique est particulièrement ressenti dans l'Est de la France et en Corse (+ 70 % d'impact élevé et moyen).

36 % des apiculteurs dans les DOM n'ont relevé aucun impact du changement climatique sur leur production, ils se sentent plus épargnés qu'en métropole.

En Centre-Val-de-Loire, en Normandie et en Bretagne, les apiculteurs sont plus nombreux à ne pas avoir noté d'impact négatif du changement climatique

Le changement climatique et ses impacts sur la production de miel



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Le miel d'acacia a connu ces dernières années une production très fluctuante à cause notamment du gel de printemps car l'acacia est très sensible à cet aléa climatique. Les miellées de grandes cultures ont connu une bonne année 2021, après quelques années compliquées.

La production de lavande est en progression depuis deux ans et ceci grâce à des températures assez élevées favorables à sa production.

Évolutions constatées au cours des 10 dernières années (en %)

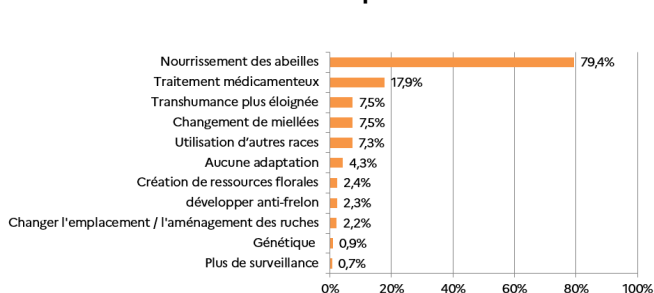
	Apiculteurs de moins de 50 ruches	Apiculteurs de plus de 50 ruches
Un manque de disponibilité des ressources florales	44%	47%
Un épisode de sécheresse ayant impacté votre production	48%	59%
Un épisode de gel ayant impacté votre production	46%	74%
Un épisode de pluies intenses ayant impacté votre production	66%	69%
Une pression ravageur accentuée	28%	24%

Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Les épisodes de pluies intenses et ou de gel sont les principaux événements climatiques observés par les apiculteurs.

La sécheresse et le manque de disponibilité florale sont également des événements cités et attribués au changement climatique.

Les adaptations des apiculteurs au changement climatique



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2022

Près de 80 % des apiculteurs mettent en avant le nourrissage des abeilles, comme solution retenue pour pallier au changement climatique. Il permet de maintenir en vie les colonies, mais engendre des coûts de production supplémentaires sans pour autant assurer une récolte en miel.

Le recours aux traitements phytos, et le changement de miellée ou la transhumance sont également cités, mais dans une moindre mesure.

La génétique et l'utilisation d'autres races font partie des pistes évoquées par les apiculteurs.

Changement climatique : Phénomène naturel cyclique qui se traduit par des variations des caractéristiques climatiques (réchauffement ou refroidissement). Les phénomènes de pollution qui touchent la planète ont conduit à une accélération de la vitesse de changement, qui alerte les scientifiques. Il se traduit par un réchauffement du climat et des épisodes extrêmes qui se multiplient.

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 - www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR